

CARTE de GARANTIE

FILPIC BATTERIE 6 V

Numéro de série _____

Livré le _____

A M _____

Adresse _____

Nos dispositifs d'alimentation de clôtures électriques fonctionnant sur accus sont garantis, pièces et main-d'œuvre pendant deux ans à compter de la sortie de nos ateliers, sauf l'accus qui est garanti un an.

Les transports éventuels, aller et retour, restent toujours à la charge de l'utilisateur.

Les avaries provenant de la négligence, d'une mauvaise installation ou utilisation et de toutes éventualités n'engageant pas notre responsabilité ne donneront pas lieu au bénéfice de la garantie ; en particulier et sans que cela soit limitatif, les dégâts causés par les orages, les inondations, le vol, ne seront pas couverts.

La garantie se limite à la remise en bon état de l'appareil gratuitement et par nos soins.

Sont exclus toutes indemnités ou dommages et intérêts qui pourraient être réclamés pour quelque cause ou raison que ce soit.

En cas de contestation, le tribunal de Périgueux serait seul compétent.

Votre appareil a été longuement étudié et essayé pour vous donner satisfaction pendant de nombreuses années et il a été homologué par le Ministère de l'Agriculture.

Nous serons heureux de recevoir vos suggestions pour améliorer nos appareils.

A.C.E.M.E. - PYRAT

ST MARTIAL D'ALBAREDE 24160 EXCIDEUIL

CLOTURES ELECTRIQUES FILPIC



CLOTURE ELECTRIQUE

FILPIC BATTERIE 6 V